

DELIBERATION N°40

<p align="center">Rapport annuel sur l'exploitation de la délégation du Casino Municipal – exercice 2008-2009 – Société anonyme du Casino et des bains de mer</p>
--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 39

LE 1^{er} JUILLET DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 23 juin 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (question n°4 et questions n° 7 à n° 52.2), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne (jusqu'à la question n°37), M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n° 27), M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°21), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), M. ELOY Frédéric (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne (à partir de la question n° 38), M. MENARD Joël, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine, Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°20).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. FALAIZE Hugues (de la question n°1 à 3 et de la question n°5 à 6), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme GILLET Christelle (à partir de la question n°38), M. MENARD Joël à Mme AUDIGOU Sabine, Mme SANOKO Barkissa à Mme EMO Céline (à partir de la question n°28), M. CHAUVIERE Jean-Claude à Mme THETIOT Danièle, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (de la question n°1 jusqu'à la question n°20).

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

.../...

Mme Vérane LEGRAND, Adjointe au Maire, expose que le Conseil municipal prochain est invité à prendre connaissance du rapport annuel relatif à la délégation de l'exploitation du casino municipal pour l'exercice courant du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009, onzième exercice complet (sur dix-huit) réalisé dans le cadre de la délégation du service public du casino municipal qui a pris effet au 1^{er} novembre 1998.

I – Renseignements divers :

* Propriétaire de l'ensemble immobilier : la Ville de Dieppe, qui en a cédé la jouissance pour 30 ans au Groupe Partouche S.A. par bail emphytéotique du 26 octobre 1996, moyennant une redevance de loyer annuelle en 2009 de 45 966 €

* Déléataire de l'activité : la SAS du Casino et des Bains de Mer (SAS C.B.M.) dont le Directeur Général est Madame Brigitte Lemercier.

* Echéance de la délégation : 31 octobre 2016.

➤ Activités exercées :

- Jeux :

machines à sous : 90, puis 93 (en février) puis 97 à partir d'août 2009 (sur 100 autorisées par l'arrêté ministériel du 13 novembre 2008), roulette anglaise, black jack, stud poker, et texas hold'em poker.

- Hôtellerie : le « Grand Hôtel » *** de 26 chambres, en rénovation

- Restauration

- 2 restaurants : Le restaurant réservé pour la clientèle des grands jeux (70 couverts), « L'Horizon » restaurant ouvert au public (100 couverts environ), a été rénové - 1 service réceptif

- Piano-bar-dancing : « L'Abordage »

- Salle de spectacles de 599 places (orchestre et balcon)

- Période de fonctionnement des jeux et de l'exercice comptable : du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

- Nombre de jours d'ouverture dans l'année : 365

- Nombre d'emplois moyen : 106 (108 l'année précédente)

- Taxe professionnelle : Base nette taxable 2009 : 738 569 € contre 704 440 € pour 2008. Cotisation versée à la Communauté d'Agglomération = 108 791 €

- Dernières visites de la Sous-commission départementale de sécurité : 13 novembre 2008, et de la Sous-commission départementale d'accessibilité : 13 mars 2003.

II – Textes justificatifs

L'exploitation du casino de Dieppe repose :

- d'une part, sur la convention portant cahier des charges de la délégation de service public pour l'exploitation du casino de Dieppe intervenue le 30 octobre 1998, et ses avenants,
- et d'autre part, sur l'arrêté du Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales en date du 13 novembre 2008 portant autorisation jusqu'au 31 octobre 2013 d'exploitation de jeux de hasard et d'extension du parc de machines à sous de 90 à 100 unités.

La loi n°93-121 du 29 janvier 1993 modifiée dite « Loi Sapin » relative aux marchés publics et délégations de service public fait obligation aux concessionnaires desdits services publics de rendre compte annuellement de l'exploitation de leur concession.

III – Compte d'exploitation et vérifications légales

	Exercice 2008/2009 en euros	Exercice 2007/2008 en euros	Exercice 2006/2007 en euros
Chiffre d'affaires net	5 576 351	5 749 580	6 462 663
Produits d'exploitation	5 767 450	5 810 084	6 571 980
Charges d'exploitation	6 120 631	6 168 751	6 220 252
Résultat courant avant impôt	- 341 263	- 319 654	404 276
Total des produits	5 855 340	5 891 797	6 627 693
Total des charges	6 144 375	6 169 452	6 357 369
Résultat (déficit)	- 289 035	- 277 655	270 324

Le rapport établi par le Trésorier Principal Municipal de Dieppe relatif aux résultats et évolution du produit brut des jeux pour la saison 2008/2009 fait apparaître que :

- l'évolution du produit brut des jeux (P.B.J.) global qui sert d'assiette aux divers prélèvements est marquée par une nouvelle baisse significative (- 12,76 %). Il passe de 8 940 538 € à 7 799 284 € pour la période considérée, et perd ainsi 1 141 254 €

- à l'intérieur de l'évolution globale ci-dessus : le produit brut des jeux de contrepartie et de cercle, dits « traditionnels » (boule, roulette, black-jack, etc.) en baisse continue depuis la saison 2000/2001, sauf en 2003/2004 et 2007/2008, s'établit à 683 758 € contre 810 750 € sur l'exercice précédent (- 16%).

Le produit des machines à sous baisse pour la troisième année consécutive de manière importante (- 12,48 %) : il s'établit à 7 115 526 € contre 8 129 787 € l'année précédente (- 1 014 261 €).

Le produit des machines à sous représente, comme lors de l'exercice précédent, environ 91 % du chiffre global de cette saison.

En conséquence, les prélèvements effectués au profit de la commune sur le P.B.J. suivent la même courbe, accentuée par le vote du décret n°2009-1035 du 26 août 2009 qui a modifié le barème du prélèvement progressif, allégeant la fiscalité des casinos et diminuant les recettes de l'Etat et de la Collectivité : 1 172 437 € contre 1 378 161 € l'année dernière représentant une diminution de 205 724 € (-14,93%) entre ces 2 exercices, et une baisse de plus de 453 000 € en 3 ans (- 27,9%).

La part du versement légal de 10 % du prélèvement progressif accentue sa baisse : elle se situe à 295 017 € contre 372 351 € pour la saison 2007/2008 (- 20,77 %),

tout comme la part du prélèvement au titre du cahier des charges qui s'établit à 877 419 € contre 1 005 810 € pour la saison précédente (- 12,76 %) ;

Enfin, le rendement par machine à sous autorisée s'établit comme suit :

	Exercice 2008/2009 (90, puis 93, puis 97 MAS)	Exercice 2007/2008 (90 MAS)	Exercice 2006/2007 (90 MAS)	Exercice 2005/2006 (90 MAS)	Exercice 2004/2005 (90 MAS)	Exercice 2003/2004 (69 puis 90 MAS)
Rendement annuel	76 511,03 €	90 330,98	105 415,91€	110 610,44 €	108 177,85 €	114 009,30 €
Rendement mensuel	6 375,92 €	7 527,58 €	8 784,66 €	9 217,54 €	9 014,82 €	9 500,78 €
Rendement journalier	212,53 €	250,92 €	292,83 €	307,25 €	300,50 €	316,69 €

Le rendement unitaire moyen des machines est lui aussi en forte baisse.

IV – Observations

Le Casino de Dieppe se situe cette saison au 84^e rang sur 200 casinos autorisés en France ; il continue de perdre des places (- 3 places).

Au titre de l'année 2009, le casino aura rapporté 1 329 973 € au budget de la Ville au total, via les prélèvements sur les jeux, le prélèvement complémentaire affecté à l'amortissement des emprunts, le loyer, la part communale de la taxe foncière et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour rappel, cette somme globale était de :

Au titre de	Recettes - budget Ville
2008	1 535 365 €
2007	1 670 224 €
2006	1 776 324 €
2005	1 757 180 €
2004	1 683 707 €
2003	1 497 609 €
2002	1 637 626 €
2001	1 537 466 €

Par ailleurs, concernant les activités annexes du Casino, celles-ci peuvent être détaillées ainsi :

- le chiffre d'affaires de l'activité Restauration + Bar Dancing s'élève à 1 110 158 € contre 1 017 067 € l'an dernier (+ 9,15 %, essentiellement du à une meilleure fréquentation de l'Abordage et la baisse de la TVA).

- celui du Grand Hôtel ressort à 57 160 € contre 76 396 € l'année dernière, qui s'explique par la non commercialisation des chambres trop vétustes dont la rénovation n'a commencé qu'en octobre 2009.

Enfin, au titre de la convention de délégation de service public entre la Ville et la SAS CBM, le Casino est tenu à divers engagements. Le rapport annuel est l'occasion de les mesurer.

Ainsi, sur la base des états présentés par sa Directrice générale, le Casino a organisé et accueilli des manifestations à caractère artistique et culturel (expositions, conférences, représentations théâtrales et concerts, accueil de groupes musicaux, etc). A ce titre d'ailleurs, le Casino a sollicité un abattement exceptionnel, pour lequel le Conseil municipal lors de sa séance du 4 février 2010 a donné un avis favorable, et qui est encore en cours d'instruction par les services de l'Etat.

Le casino a également participé à la vie de la cité à travers les aides financières et en nature qu'il a apportées aux associations locales et à certains clubs sportifs (particulièrement le FCD), comme aux événements qui ont animé notre ville tels le Rallye de Dieppe, le Festival international d'Echecs, le Festival du Film, la saison hippique, la Fête foraine ou le Village de Noël.

Globalement, les dépenses de sponsoring, promotion, publicité et d'animations ont ainsi représenté plus de 270 244 € durant l'exercice (voir détails en annexe- articles 9, 12 et 13).

Considérant :

- la présentation du rapport annuel 2008/2009 intervenue en commissions n° 1 et n° 3 réunies le 21 juin dernier,

- son examen lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 28 juin dernier,

☞ Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel portant sur l'exercice 2008-2009 relatif à la délégation de l'exploitation du casino municipal pour l'exercice courant du 1^{er} novembre 2008 au 31 octobre 2009.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe des services**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire